

DÉPARTEMENT DE Haute-Garonne

COMMUNE DE Gragnague

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OBJET : Modification n°5 du plan local
d'urbanisme (PLU) de la commune de
Gragnague

17 juin 2018 au 18 juillet 2022

CERTIFICAT D’AFFICHAGE de l’avis d’enquête publique relative à la procédure de modification n° 05 du Plan Local d’urbanisme (PLU) de la commune de Gragnague

Je soussigné, **Daniel CALAS**, Maire de Gragnague, certifie que :

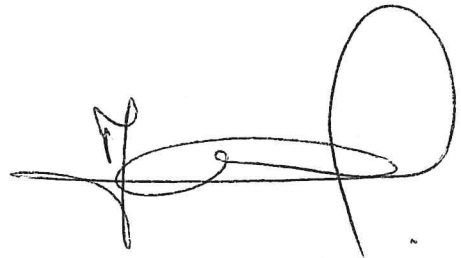
L'avis d'enquête publique relative à la procédure de modification n° 05 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gragnague,

a été affiché du jeudi 02 juin 2022 au lundi 18 juillet 2022:

- Sur la porte de l'hôtel de Ville en 1 exemplaire
- Sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie en 1 exemplaire.
- Sur le site internet de la Ville en 1 exemplaire
- Au lieu-dit Le Lauzis en 1 exemplaire
- Au lieu-dit Le Claouset en 2 exemplaires
- Sur la route de l'ARGOU en 1 exemplaire

Pour servir et valoir ce que de droit
Fait à Gragnague le 18 juillet 2022

Par délégation
Didier AVERSENG
1^{er} Adjoint au Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line and a large loop at the end.

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

COMMUNE

Grognague

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le présent registre, contenant 16 pages, a été coté et paraphé
par nous, M Claude AVARD

commencé le 17 juin 2022

pour une durée de 31 jours

A Grognague, le 17/06/2022

Signature



2 CA

A.1 Permanence du 17/06/2022. 14h00 - 18h00.

Avis défavorable

Bruno SIRE - 32 A^{ve} du Champ de Foie - 31380

Déposé ce jour ^{Graguague} par coordonnée siguée

avec mon épouse et bête d'élevage

Avis défavorable

A2-A3 Emmanuel PAYSAN - 4 chemin de Lagande maison F2

dépose ce jour: - La lettre ouverte au maire du

4 Avril 2022 post réunion publique du 31/3/22

- compte rendu de la réunion association "urbanisme
agropaysan" et conseil du 28 Avril 2022.

A4

M^{lle} Patrice PEYROT et Mme Marie Joëlle PEYROT

a déposé par email le 22 juin 2022 une observation

sur le projet de modification n°5 du PLU de

Graguague.

Avis défavorable

A5

Lucie VOLLIER, Julien VALLADE, Lyra VALLADE et Alex VALLADE

- 16 rue du Baron, 31380, Graguague

A déposé le Samedi 25 juin 2022 une observation pour

la modification n°5 du PLU de Graguague par email

Avis défavorable

A6

Stéphane LAURINI et Soïlla LAURINI

- 28 rue de la Tour, 31380, Graguague

A déposé par email, une observation sur la modification

n°5 du PLU de Graguague, le samedi 25 juin 2022.

Avis défavorable

A7

Carlos SANCHEZ - l'imposée de Trézennès, 31380, Graguague

A déposé par email, le dimanche 26 juin 2022, 2

observations sur la modification n°5 du PLU
de Gragnague.

Avis défavorable

A8.

Daniel CLERGUE, Annie CLERGUE, 445 Allée de Coulange
31380, Gragnague

A déposé par email, le dimanche 26 juin 2022,
deux observations concernant la modification n°5 du
PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A9.

Véronique RAYNAUD et Didier RAYNAUD, 8 impasse du Lac
31380, Gragnague.

A déposé le mardi 28/06/2022 une observation
sur la modification n°5 du PLU de Gragnague par email.

Avis défavorable

A10.

Amélia MASCHERINI

A déposé le mercredi 29/06/2022 une observation sur
la modification n°5 du PLU de Gragnague par email.

Avis défavorable

A11.

Frédéric PLATON, 5 allée de la Briquerie, 31380, Gragnague

A déposé le jeudi 30 juin 2022 une observation au
sujet de la modification n°5 du PLU en mairie.

Avis défavorable

A12. Monique FOUCQUET, 95 impasse de CAPDEVILLE, 31380, Gragnague
La mairie de Gragnague a reçu par lettre recommandée
le vendredi 01 juin 2022 une observation au sujet de
la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A13. Emmanuel SAVI et France SAVI, 5 impasse des Mirabelles
31380, Gragnague.

A déposé par email en date du vendredi 01 juillet 2022 une observation concernant la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A14. Lydie PAGNAC et Bruno PAGNAC, 6 impasse du pèlerin, 31380 Gragnague.

Ont déposé le vendredi 01 juillet 2022, par email, une observation sur la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A15. Nicolas FOUQUET, 95 impasse de Capdeville, 31380 Gragnague.

A déposé par lettre recommandée reçue le 30/06/2022 à la mairie une observation concernant la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A16. Fabrice TERRANCE, 17 rue de la carrière, 31380 Gragnague.

A déposé une observation par email le 05/07/2022 au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A17. Céline FERRER, 20 allée du Parc des Tuileries, 31380 Gragnague.

A déposé par email le 05/07/2022 une observation au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A18. Olivier BORIES, 2 impasse des mirabelles, 31380 Gragnague.

A déposé par email le 05/07/2022 une observation au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A19. ~~Alain~~ Alain PAILLOLE, 6 impasses des mirabelles, 31380 Gragnague. A déposé en mairie le 06/07/2022 :

1. Une observation concernant la modification n°5 du PLU

A22 Une observation sur les risques d'Alia d'inondation de la zone des Clacuset.

Avis défavorable

A21. Alain FAUCON, 6 impasse des Mirabelles, 31380, Gragnague a déposé en mairie le 06/07/2022 au nom de son fils Clement FAUCON, 6 impasse des Mirabelles,

Une observation au sujet de la modification n°5 du PLU.

Avis défavorable

A22. Alain FAUCON, 6 impasse des Mirabelles, 31380, Gragnague a déposé en mairie le 06/07/2022 au nom de sa conjointe Mme Nathalie BLANQUET, 6 impasse des Mirabelles.

Une observation au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague

Avis défavorable

A23. Ghisla DUPONT, 875 route de la Faure 31380 GRAGNAGUE

J'ai déposé le 7/07/2022 en mairie mon avis défavorable sur la modification n°5 du PLU. Cf. mon courrier ci-joint.

Avis défavorable

A24. Yannick BASCA, 815 route de la FAURE, 31380, Gragnague A déposé par email une observation au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A25. Philippe COLON-FABIE, 425 chemin d'en Dax, 31380, Gragnague.

A déposé par courrier reçu le 08 juillet 2022 une observation au sujet de la modification n°5 du PLU de Gragnague.

Avis défavorable

A26 Corinne SY, 38 rue des Mowacher, 31380, Gragnague

A déposé par courrier reçu le 08 juillet 2022 une observation au sujet de la modification n°5 du

PLU de Gragnague.

- Permanence du 9/07/2022. 3h - 12h

- 1 Peyrot remet en mémoire A copie An

(27) x Madame Gobeaux - Batteux Danièle :

Terrain - A Hedon village au Lycée -> Rendre

constructible - An

11/07/2022

Mme Chobassol Dominique - 10 Route de St Vincent

Reçoit une observation en son nom et une observation
du nom de M Florent Chobassol



(30) Monsieur GUITTET Anne - 1015 défectueux

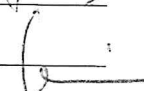
- Constatation avec les usagers de la commune
en premier.

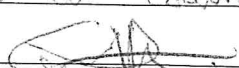
- Trop de vitesse dans la descente même si on doit
y aller au jour

- voir la vitesse pour la circulation fluide le
possible.

Ajouté

A31 Monique FOUQUET 95 IMPASSE DE CARPEVILLE à GRAGNAGUE.
J'ai remis au commissaire-enquêteur un courrier d'avis
complémentaires à mon premier courrier. 

A32 Mme Sie 32 A³² Courp. de Tere
A déposé une information complémentaire
en réponse de sa demande d'avis
défavorable Ce jour le 9/07/22 

A33 Didier SANTA COPE a déposé ce jour un courrier à
l'enquêteur de PLU 9/7/22 

Avis défavorable

A34 - Anne - Joëlle HARTIG-TOTT, 2 impasse du petit parc 31380, Gragnague.

A déposé par email, le samedi 9 juillet à 18h48 une observation pour le commissaire enquêteur.

Avis défavorable

A35 - Marie GLACHANT, 875 route de la FAURE, 31380 Gragnague.

A déposé par email le samedi 9 juillet une observation pour le commissaire enquêteur.

Avis défavorable

A36 - Jacques TOTT, 2 impasse du petit parc, 31380, Gragnague.

A déposé par email le dimanche 10 juillet 2022 une observation pour le commissaire enquêteur.

Avis défavorable

A37 - Sandra PHILIPPON, 45bis route de la faure, 31380, Gragnague.

A déposé par email une observation pour le commissaire enquêteur en date du dimanche 10 juillet 2022

Avis défavorable

A38 - Avelia MASCHERINI, l'impasse du lac, 31380 Gragnague.

A déposé par email une observation pour le commissaire enquêteur, en date du dimanche 10 juillet 2022.

Avis défavorable

A39 - Lionel GARCIA, l'impasse du lac, 31380, Gragnague.

A déposé par email, le dimanche 10 juillet 2022, une observation pour le commissaire Enquêteur.

A40 - Avis Défavorable M^{re} SALOMON Jélla

11 Rue de la Tour, a déposé ce jour

lundi 11 juillet 2022 un courrier
pour le Commissaire - Enquêteur.
J. Sal

~~A41~~
Avis défavorable. M^{me} Mendoza 25 allée du Pastel
31380 Gragnague Co 11/07/2022

~~A42~~ Avis défavorable M^{me} Mendoza 25 allée du Pastel
31380 Gragnague Co 11/07/2022

Avis défavorable

A43. Corine FOURASTIE, 19 rue de la Tour, 31380,
Gragnague.

A déposé par email le 11 juillet 2022 une observation
pour l'enquête publique de la modification
n°5 du P.U.

A44 Avis défavorable PAYSAN Emman-
le chemin de Lagarde MAISON n°2
31380 Gragnague

laisse ce jour un courrier d'éléments complémentaires
à A2 - A3

Avis défavorable

A45. Noëlle TUIL, 12 chemin de Lagarde, 31380,
Gragnague.

A déposé par email, le lundi 11 juillet 2022 une
observation pour le commissaire-enquêteur
au sujet de la modification n°5 du P.U.

Avis défavorable

A46. Nikolaus BOULOY, 12 impasse des Clos
du Village, 31380, Gragnague.

A déposé par email, le mardi 12 juillet 2022
une observation pour le commissaire-enquêteur
au sujet de la modification n°5 du P.U.

Avis défavorable

A47. Philippe DEBOIS, 4 impasse des Clos du Village, 31380, Gragnague. Annulé
Double

A 47 Precasth depose une observation concernant une parcelle
 hors champ de l'enquete Caractier Lycee.

Village, 31380 Gragnague.

A depose par email, le 12/07/2022 une observation
 pour le commissaire enqueteur au sujet de
 la modification n°5 du P.U.

Avis defavorable

A46. Philippe DESJUS, 4 impasse du clos du
 village, 31380 Gragnague. Doublon.

A depose par email le 12 juillet 2022 une observation
 pour le commissaire enqueteur (Annick Doublon)

Avis defavorable

A48. Vivien NOCAUDIE, 8 Allée de la janelle, 31380
 Gragnague.

A depose par email le 13 juillet 2022 une
 observation pour le commissaire enqueteur.

Avis defavorable

A49. M^r et M^{me} DESUBIRADA, 270 route du
 Coteaux, 31380, Gragnague.

A depose par email une observation pour le
 commissaire-enqueteur le 13 juillet 2022.

A50. Pierre HAEGHEBAERT, 11 rue du chateh, 31380,
 Gragnague.

A depose par email une observation pour le
 commissaire-enqueteur le 13 juillet 2022.

Avis defavorable suivant courrier enregistré sous
 le n° A51. Henri DEMOINET le 13 juillet 2022. 17h00

Avis defavorable

A51. Jean-Jacques LORRAIN, 10 allée de la janelle,
 31380 Gragnague.

A depose, le 13/07/2022, une observation pour
 le commissaire enqueteur.

- A 52. Hervé de Montet. défavorable. déposée en
même temps le 13/02.
- A 53 Yube Jardin mail 14 juillet - Arr. défavorable
- A 54 Clément Fouquet courrier défavorable
- A 55 Yohan Philippon courrier défavorable 13/02
- A 56 Kaune OCNS courrier défavorable 14/02
- A 57 Daniel et Fanyoise Breuillet défavorable 14/02
courrier corrigé
- A 58 Didier Cantalobe mail complémentaire
- A 59 Cecile Glazquez - mail + PJ défavorable 14/02
- A 60 Day Tuij mail + PJ. défavorable 14/02
- A 61 Pascale Fournelle mail + PJ. défavorable 18/02
- A 62 Olivier Jardin courrier. défavorable 14/02
- A 63 Catherine Mozoyer mail + PJ. défavorable 15/02
- A 64 Jean Marc Villet. mail + PJ. défavorable 17/02
- A 65 Jean Paul Madelbreeh courrier défavorable 22/02
- A 66 Muriel Hansen mail + PJ. défavorable 17/02
- A 67 Guillaume HERBERT mail + PJ défavorable 17/02

A 68 Claire Vilette mail + pj. 17 juillet

A 69 Elodie Tassel et Vincent Tassel mail + pj.
defavorables. 17/07

A 70 Agnes Fillit et Charles Fillit. de present un mail + pj.
defavorable. 17 juillet.

A 71 Benoit Bessac Mail 17 juillet « La Bruguette »
et Carole Fabry.
defavorables

A 72 Laurent Ortiz. mail + pj. defavorable 18/07

A 73 Mathilde Depagne mail + pj defavorable 18/07

A 74 Franck Fourniel Mail + pj. defavorable 18/07

A 75 Nicolas Laffont mail 18 juillet defavorable

A 76 Nelly Barthelais-Laffont mail defavorable 18/07

A 77 Nathan Fouquet courrier chx 14/07 defavorable

A 78 Monique Fouquet complements defavorable 14/07

A 79 Philippe De Saux mail + pj. 12/07

A 80 Julien Basso Viala mail defavorable 18/07

A 81 Julien Aubin ~~defavorable~~ mail + pj 18/07

A 82 Caroline Ortelborg. mail defavorable 18/07

A 83 Philippe Coffe et Valerie Coffe. defavorable 18/07
mail + pj.

A 84 Louis Fabien mail defavorable 18/07.

12 CA 2 Personnes se sont présentes durant la dernière
séance du 18/07. MME Pigeon et M. Ortiz ils ont déposés des
courriers enregistrés (A47) et (A72)
17 de Jean-Manuel et d'enregistrement
des mails et courrier le 18/07/2022.

Dernier mail enregistré 17H59.
dernier courrier cachet de la Poste envenant du 18/07

le commissaire 
enregistré Claude A. R.D.

2 mails retrouvés dans les Indexables de site de
la mairie ont été intégrés au présent registre
il s'agit

- A 85 Monsieur Benjamin Morelle. Mail avec pièce jointe
adressé le dimanche 3 juillet à 14H48. Défavorable.

- A 86 Madame Pascale Laine mail adressé
le 17 juillet à 16H31. défavorable.

compte pleinement les objectifs de la loi résilience et climat, la commune doit attendre que le SCOT soit révisé afin d'éviter tout problème de conformité des documents d'urbanisme.

La commune considère, qu'en l'espèce, le foncier potentiellement divisible ne permet pas de répondre aux besoins des futurs habitants de Gragnague et qu'il est nécessaire de mobiliser la réserve foncière placée en zone AU0 du Plan local d'urbanisme lors de sa mise en place en 2014, mais que, l'ouverture à l'urbanisation de la dernière zone AU0 nécessitera effectivement la prise en compte des objectifs de la loi Climat et Résilience.

Avis du commissaire enquêteur : Les arguments de la commune me semblent recevables, s'agissant d'un projet qui trouve son origine dans la modification n°3 du PLU (zone AUs) approuvée en février 2020. Par ailleurs, les évolutions attendues du SRADET et du SCOT en rapport avec la loi en cause sont des facteurs déterminants pour la stratégie à venir de la politique d'urbanisation dans la commune.

Conclusion : Au terme de cet inventaire, je considère que Le projet dz modification n°5 du PLU de Gragnague est un projet d'urbanisation cohérent et adaptée à l'évolution démographique de cette commune de la zone urbaine de la métropole Toulousaine.

Ce projet présente à mon sens :

- **Des améliorations à apporter :**
 - Omissions et modifications mineures des règlements des zones AUs et AUa ;
 - Nécessité d'accorder un caractère prioritaire à l'exécution des aménagements de voiries des accès et abords des opérations d'urbanisation projetées en vue de garantir la fluidité du trafic et la sécurité des personnes ;
 - La nécessité pour la municipalité de contrôler l'efficacité des mesures de réduction des nuisances sonores mises en œuvre en application du permis de construire accordé à l'entreprise bénéficiaire du STECAL, au terme des travaux et pendant le fonctionnement de cette entreprise.
- **Des points forts :**
 - Le caractère social de la résidence Sénior et sa situation centrale par rapport à l'ensemble du projet, dans un environnement particulièrement adapté aux bénéficiaires visés.
 - La mixité apportée au village par ce projet.
 - Le souci de privilégier dans les deux nouveaux lotissements les liaisons douces et de conserver ou de développer les zones végétalisées ou arborée et d'y maintenir une homogénéité de l'habitat en périphérie du Centre-Bourg ;
 - un positionnement judicieux du nouveau centre scolaire en continuité de la future école maternelle, et du centre de loisirs, à proximité d'une zone réservée aux activités sportives et de loisirs et en position centrale vis-à-vis des deux nouveaux lotissements.

7. Conclusions du Commissaire enquêteur

Au terme de cette enquête, sur la base des éléments qui précèdent et après étude attentive du dossier et examen détaillé des avis des personnes publiques associées et des observations exprimées par le public, éclairée :

Commune de Gragnague (31380), enquête publique : E22000069/31

« Modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de Gragnague » ; Arrêté municipal n°38/2022 du 30/05/2022.

Commissaire enquêteur : Claude AVARO désigné par décision Président du tribunal administratif en date du 24/05/2022

- Les échanges que j'ai pu avoir pendant la durée de l'enquête avec le maire et les conseillers municipaux de Gragnague ;
- Les renseignements obtenus du service urbanisme de la commune ;
- La visite des sites appelés à accueillir les opérations d'urbanisation prévues dans la modification n°5 du PLU de Gragnague ;

Il m'apparaît que :

- La légalité ainsi que le déroulement réglementaire de l'enquête publique selon les termes de l'arrêté municipal 2022/38 du 30 mai 2022 sont avérés ;
- L'enquête s'est déroulée selon la procédure établie et que le public a été correctement informé ;
- Le dossier présenté à l'enquête publique, est conforme aux dispositions réglementaires et contient toutes les informations nécessaires au public ;
- Le mémoire en réponse de la mairie de Gragnague a répondu de façon cohérente et argumentée aux questions posées par le commissaire enquêteur et aux observations du public
- La participation du public a été significative, même si une part conséquente des observations émane de membres ou de sympathisants d'une association locale hostile au projet.

En conséquence,

Sous réserve que les engagements pris par la commune pour lever les réserves exprimées par la commissaire enquêtrice en charge de la modification n°4 ne soient pas remis en cause lors de l'approbation de la présente modification ;

- **Sur la Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gragnague,**

- Sous réserve :

- De la prise en compte des avis des personnes publiques associées ;
- Des rectifications matérielles sur le règlement (pièces écrites et parties graphiques) du plan local d'urbanisme de la commune et des rectifications sur les OAP correspondant.
- De la modification de la rédaction de l'article 2 du règlement de la zone AUs, comme indiqué par la commune, dans son mémoire en réponse, afin de lever toute ambiguïté sur la surface de vente maximum autorisée pour les surfaces commerciales ;
- De l'intégration dans les articles 3 des règlements des zones AUs et AUa, des prescriptions de la communauté de communes des côteaux du Girou, relatives aux voiries nouvelles ;
- Du caractère prioritaire accordé par la commune à l'exécution des aménagements de voirie nécessaires pour assurer la fluidité du trafic et la sécurité des personnes à la jonction des voies nouvelles avec la voirie existante et aux abords de secteurs sensibles (secteur des écoles) ;

- J'émet un avis favorable :

- À l'ouverture immédiate à l'urbanisation de la zone AUa du Lauzis (environ 57 logements) ;
- À l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUa du Claouset (environ 66 logements) quand 20% des permis de construire potentiels du Lauzis auront été attribués ;

Commune de Gragnague (31380), enquête publique : E22000069/31

« Modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de Gragnague » ; Arrêté municipal n°38/2022 du 30/05/2022.

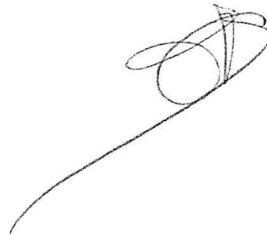
Commissaire enquêteur : Claude AVARO désigné par décision Président du tribunal administratif en date du 24/05/2022

- À la mise en exploitation immédiate de la zone AUs du Claouset partagée entre une résidence sociale seniors (R+2, environ 75 logements), un pôle médical et un pôle commercial
- À la densité de logements des OAP relatifs aux secteurs précités, sous réserve du contrôle de légalité au regard du SCOT Nord-Toulousain
- Au reclassement d'une partie de la zone UI en zone Ub (11625m² sur la parcelle D711 incluant le Centre de loisirs) afin d'y implanter un nouveau groupe scolaire.
- Au classement en zone Uc des parcelles 29 et 80 section D (parcelle 80 prévue pour 4 habitations)
- À la création d'un STECAL au lieu-dit Bordeneuve, sous réserve du contrôle par la mairie de l'efficacité des mesures de réduction des nuisances sonores prescrites dans le permis de construire, à la mise en service des installations concernées par le PC et périodiquement, pendant le fonctionnement de l'entreprise bénéficiaire du STECAL.

-----§-----

Mazamet le 9 août 2022
Le Commissaire enquêteur

Claude AVARO

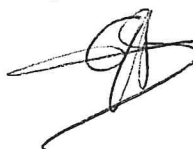


Le délai d'enquête étant expiré

Je soussigné Claude FAYO, déclare clos le présent registre.

A Cagnagrie, le 18/07/2022

Signature



LISTE DES PIÈCES ANNEXÉES AU REGISTRE

*des pièces sont enregistrées dans le corps du registre
de A 1 à A 86.*

